

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1146

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 45

À l'alinéa 47, substituer aux mots :

« la personne déclarée responsable »

les mots :

« les personnes déclarées responsables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.